

Séance du Conseil communal du 25 mai 2009

N° 01.- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 MARS 2009.

M. DESAMA, Bourgmestre-Président;
Mlles LEJEUNE, TARGNION, MM. ISTASSE, BREUWER, NYSSSEN, Mme VOISIN-DUPUIS, MM. MOSON, BOTTERMAN, Echevins et Echevines;
M. DELVILLE, Président du C.P.A.S.;
MM. HALLEUX, DELOBEL, DUKERS, LEGROS, ELSSEN, DETHIER, REIP, VAN DE WAUWER, Mme POLIS-PIRONNET, MM. AYDIN, CANTELLA, Mme CARIS-THONNART, M. WATHELET, Mlle TROISFONTAINES, MM. EL HAJJAJI, SMEETS, CARTON, ~~PITANCE~~, BEN ACHOUR, PIRON, Mlles GILSON, ~~LAMBERT~~, MM. ~~HAMDINI~~, DEGEY, MESTREZ, Mme REUL-MINGUET, Mlle CELIK, Conseillers et Conseillères.
M. DEMOLIN, Secrétaire.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 42 après le respect d'une minute de silence en mémoire de Mme BOLAND-WAYAFFE.

LE CONSEIL,

Exposé de M. le Président qui propose un regroupement des points; un vote séparé aura lieu point par point.

Accord de l'Opposition.

Entendu l'exposé de M. ISTASSE, Echevin des Finances (voir annexe pages 7 à 13);

Entendu les interventions de M. HALLEUX, Conseiller communal C.D.H. (voir annexe pages 14 à 21), de M. DELOBEL, Conseiller communal C.D.H. (voir annexe pages 22 à 24), de M. SMEETS, Chef de Groupe ECOLO (voir annexe pages 25 et 26), de M. DETHIER, Chef de Groupe P.S. (voir annexe pages 27 à 30), de Mme POLIS-PIRONNET, Chef de Groupe M.R. (voir annexe pages 31 et 32);

Entendu la réponse de M. ISTASSE qui répond tout d'abord à M. HALLEUX en affirmant que la crise financière touchera aussi Verviers mais il faudra impérativement retrouver, en dernière ligne, l'équilibre budgétaire. En ce qui concerne DEXIA, il reste un doute sur l'attribution d'un dividende ou non car l'Assemblée générale n'a pas encore eu lieu à ce sujet. Il convient d'attendre et, éventuellement, revenir sur l'allocation en modifications budgétaires;

Entendu la réponse de M. ISTASSE à M. SMEETS qui précise que les taux des taxes sont inchangés avec, bien entendu, une indexation liée à un effet retard dans la perception. Pour ce qui concerne la R.C.A., le Président s'exprimera mais, en sa qualité d'Echevin des Finances, il considère que la R.C.A. est un instrument permettant d'agir plus rapidement sur des opérations importantes. Il estime que l'avantage de cet instrument est incontestable. Il permet surtout de continuer des investissements alors que le budget extraordinaire est très serré. L'action menée par la R.C.A. sur les investissements communaux permet de maintenir un taux d'investissements plus important que ce que l'orthodoxie budgétaire ne permet. Nous ne sommes plus dans une situation comparable aux problèmes rencontrés dans les années 80, années plus sombres qu'aujourd'hui. L'éclairage public augmente légèrement par rapport à 2008 et pour le reste des consommations d'énergies, nous faisons pression sur les fournisseurs en matière tarifaire. Pour le C.P.A.S., il croit pouvoir dire que la Ville fait le maximum en fonction de ses moyens, la croissance est de 4,5 % alors que l'estimation initiale était plafonnée à 2 %. Quelles que soient les circonstances, les revenus d'intégration seront toujours payés. En ce qui concerne l'environnement et la politique de ramassage des déchets, la Ville fait le maximum pour assurer un service de qualité. Il est toutefois clair que la propreté ne dépend pas seulement de la Ville mais aussi des citoyens. Il précise également que la gestion plus stricte actuelle fait correspondre le budget aux comptes, de manière générale. En ce qui concerne le plan quinquennal de gestion, il repose sur des paramètres prévisionnels et on peut toujours les critiquer mais ils sont toujours annoncés. Nous ne regrettons

pas la demande d'aide à la Région Wallonne qui était nécessaire. Les synergies Ville-C.P.A.S. doivent être développées dans le bien de tous. Le contrôle démocratique des A.S.B.L. se fait également sur base de la présence de représentants de l'Opposition au sein des organes de gestion. Les tutelles sont aujourd'hui très importantes, ce compris la tutelle du Conseil et donc il réfute l'affirmation qui consiste à dire qu'il n'y a pas de contrôle démocratique;

Entendu la réponse de M. ISTASSE à M. DELOBEL, s'il estime que le budget extraordinaire est insuffisant, cela est partagé et renforce la légitimité de la R.C.A. en matière d'investissements. Les choix de la Majorité devront être opérés suivant les disponibilités budgétaires. Il est indispensable d'être rigoureux dans toutes les dépenses, la prudence est plus que jamais de rigueur; Pour le C.C.R. et le Grand Théâtre, il s'agit d'un grand projet en vue mais aujourd'hui impossible à réaliser vu l'importance du budget énorme à consacrer à ce poste. Il ajoute qu'il remercie le soutien de l'Opposition suite à la reprise de la Médiathèque par le C.C.R.;

Le bilan de la déclaration de politique générale sera fait en 2012, à la fin de la mandature;

Il rejoint le C.D.H. en reconnaissant que la trajectoire budgétaire a changé. La réforme du fonds des communes a modifié la donne avec l'opération relative à la reprise de dette. Le décret relatif à cette réforme a établi une sorte de lissage à long terme, ce qui nous prive de moyens importants dès 2011. Donc, dans les prévisions du tableau de bord, nous perdons des ressources. Mais, à court terme, le bénéfice est constaté;

Il estime également que toutes les questions de l'Opposition ont donné lieu à réponses, orales et écrites;

Il ajoute que même si le boni est fragile dans le budget, il devra être maintenu;

Il revient sur l'opération relative au rachat de la tribune de Bielmont. Cette opération financée par emprunt sera profitable aux finances communales et au budget ordinaire. Les subsides sont attendus depuis plusieurs années;

En conclusion, si la prudence est de mise, nos finances ne sont pas délabrées et le budget est celui de l'espoir avec de l'ambition et des politiques menées. La crise nous appelle à faire moins, mais nous faisons avec nos moyens;

Entendu la réponse de M. le Président qui évoque trois points :

- à propos de la R.C.A., principal cheval de bataille de l'Opposition, il estime que le poids de l'intervention de la Ville doit être estimé en fonction des économies réalisées, aussi en matière de T.V.A. Aujourd'hui, le gain est de 750.000,00 € en T.V.A. L'opération devient ainsi intéressante. Le déficit est aussi apparent car la R.C.A. dégage des flux financiers importants tant dans un sens que dans l'autre. En 2009, des rentrées importantes seront constatées, tant en matière de récupération de T.V.A. que de réalisation de biens immobiliers. Il demande donc à ce que le bilan de la R.C.A. soit établi sur une durée pluriannuelle. Sur la transparence, il refuse la critique car la R.C.A. travaille constamment à livres ouverts. Le responsable de la R.C.A. est toujours à disposition des membres de son Conseil d'administration;
- sur la pertinence du festival du Film de l'Eau, il rappelle le statut de la Ville comme Capitale wallonne de l'Eau et cela implique une manifestation annuelle et récurrente. Le rôle de la Ville en la matière est évident. Nous dépensons des sommes sans être le principal sponsor du festival. D'autres aident cette initiative, dont M. le Ministre LUTGEN. 1700 élèves des écoles ont participé aux différentes projections. Le succès populaire était également au rendez-vous cette année. En conclusion, il ne s'agit pas d'une dépense de prestige selon lui;
- sur les effets d'annonce avancés par M. DELOBEL, il rappelle les différents postes subsidiés par les autorités supérieures pour la réalisation des importants travaux dans le haut de la Ville, ce compris le partenariat public privé pour la revitalisation de la rue de Heusy. En citant cela, il souhaite mettre en lumière les dossiers concrets et précis. Il revient également sur certains subsides, notamment le subside accordé à Téléservice qui sera complété dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale;

Entendu l'intervention de Mlle LEJEUNE, Echevine, qui revient sur la politique d'enlèvement des immondices et plus particulièrement l'implication d'Intradel en la matière. Elle rappelle également que les renforcements d'effectifs ont eu lieu dans le cadre de la propreté publique au sens large. Les résultats sont attendus. La taxe propreté publique n'a pas été augmentée, il s'agit d'une adaptation liée à une injonction de la Région Wallonne. La majoration du taux est compensée par la fourniture des sacs aux citoyens. Les primes "façades" ont été supprimées temporairement afin

de favoriser les primes énergies. Un règlement est actuellement à l'étude pour inciter à la rénovation, cela interviendra ultérieurement. En matière énergétique, il y a des mesures dans les deux budgets, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Elle s'étonne également de la contestation de l'Opposition face au projet d'élaboration d'un réseau écologique;

Entendu l'intervention de M. NYSSSEN, Echevin, qui répond aux remarques formulées par l'Opposition dans le département qu'il dirige. Il confirme que la Ville est sensible aux demandes d'aide supplémentaire en faveur du centre de formation des jeunes footballeurs. Il ajoute, au sujet du parc-école, que la Zone de Police certifie que la meilleure façon de rencontrer les objectifs est de le réaliser dans une situation de mouvement;

Entendu l'intervention de M. BREUWER, Echevin, qui accepte le débat sur la problématique du logement, mais pour deux membres importants de l'Opposition, leur vision est réductrice en la matière. Il confirme l'ambition et le bilan interviendra plus tard. Tout n'est pas dans le budget global et les partenariats sont importants dans le cadre du logement. Il rappelle le contenu de l'ancrage communal. Une réelle créativité est aujourd'hui engagée. Un programme local de l'habitat est à l'étude et ce que nous devons avoir, c'est du réalisme. Le déficit de logements de qualité ne sera pas comblé avec les seuls moyens publics et des partenaires naturels sont nécessaires pour réaliser du logement moyen ou supérieur. Notre quota de logements publics ou subventionnés n'est, naturellement, pas atteint;

Entendu l'intervention de M. DELVILLE, Président du C.P.A.S., qui rappelle le rôle du C.P.A.S. en matière sociale mais pas uniquement. Il cite le Plan de Cohésion Sociale, le Service de Prévention, l'Egalité des Chances dont les dépenses ne sont pas comptabilisées dans le cadre direct de l'action sociale. S'il prend les chiffres, il rappelle que tous les articles 60 sont payants par les tiers. Tous les revenus d'intégration seront bien entendu payés tout en réalisant une recherche contre la fraude sociale. Il fait également état de la politique menée en matière de réinsertion sociale. La Ville consacre 13,5 % de son budget au C.P.A.S., cela est important. Sur les 52 millions du budget du C.P.A.S., 46 % sont redistribués à la population et 43 % de dépenses sont consacrées au personnel. L'action sociale est donc très importante. Il remercie la Ville pour l'effort consenti en majorant la dotation de 4,5 % contre 2 % prévus initialement.

Entendu l'intervention de M. HALLEUX qui, sur le C.P.A.S., confirme qu'il n'a jamais dit que cela ne servait à rien mais que les conditions ne sont, aujourd'hui, pas totalement remplies. Il a pris acte des déclarations des membres du Collège en ce qui concerne le paiement des revenus d'intégration, ce qu'il n'a jamais remis en cause, il a juste voulu dire que les M.B. devront compenser des augmentations de charges en la matière. Il prendra rendez-vous avec la Majorité sur le débat relatif aux comptes annuels. A M. BREUWER, il souhaite rappeler que son propos a été limité aux chiffres et non à de la littérature. Il sera heureux de savoir quand l'Echevin renforcera ses effectifs dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (2 ETP). Ce plan devra être complété et le plus pour le logement qui y figure mettra du temps à être sur le terrain. En conclusion, vis-à-vis du Président, il estime que par rapport à la R.C.A., on n'en sortira pas. Il demande à ce que l'on fasse la liste des économies réalisées. Les produits escomptés de la R.C.A. ne masquent pas l'importante dotation allouée à la R.C.A. en 2009 et les années suivantes. Relativement à la transparence, il estime que les décisions du Comité d'administration ne sont pas nécessairement toujours les bonnes. A titre d'exemple, il parle de Fiestacity. C'est au moment du compte que les résultats seront constatés. Il estime qu'il y a une différence entre le Conseil de Police qui siège en séance publique, le C.P.A.S. qui ne siège pas en séance publique mais qui est composé, à côté du Bureau permanent, des représentants de l'Opposition. Pour la R.C.A., l'élection a lieu au second degré et c'est donc plus opaque.

Entendu l'intervention de M. SMEETS qui a été frappé par la présentation de M. l'Echevin des Finances dans l'analyse des chiffres et dont l'interprétation peut être différente. Il établit un podium. En médaille de bronze, il estime que l'absence d'augmentation fiscale est trompeuse car la majoration figure au budget. Les taux n'ont pas été modifiés selon M. le Président. En médaille d'argent, il l'attribue à M. l'Echevin des Finances pour le montage de la tribune de Bielmont qui a été audacieux au départ mais dont les brèches doivent être colmatées à ce jour. En médaille d'or, il l'attribue à M. DETHIER dans son analyse sur l'environnement;

0193 N° 01.- REGIE COMMUNALE AUTONOME "VERVIERS DEVELOPPEMENT" - Plan de gestion 2009-2013 - Approbation.

Par 19 voix contre 14,

DECIDE

d'approuver le plan de gestion couvrant la période 2009-2013.

0194 N° 02.- REGIE FONCIERE ET IMMOBILIERE COMMUNALE - Plan de gestion 2007-2014 - Approbation.

Par 19 voix contre 14,

DECIDE

d'approuver le plan quinquennal 2007-2014 de la Régie foncière.

0195 N° 03.- REGIE FONCIERE ET IMMOBILIERE COMMUNALE - Budget 2009 - Arrêt provisoire.

Par 19 voix contre 14,

ARRETE

le budget de la Régie foncière et immobilière communale pour l'exercice 2009 aux résultats généraux suivants :

Recettes : 1.901.589,00 €

Dépenses : 2.066.700,00 €

DECIDE

de rendre non limitatives les allocations du chapitre des dépenses d'exploitation ou de gestion ordinaire.

0196 N° 04.- BUDGET COMMUNAL 2009 - Arrêt provisoire.

VOTE SUR LE BUDGET ORDINAIRE par appels nominaux :

Amendements déposés par M. HALLEUX, Conseiller communal, au nom du C.D.H., à savoir :

1. La diminution en dépenses de l'allocation 520/332-02 dotation à la R.C.A. : - 43.350,00 € soit passer de 806.695,00 € à 763.345,00 €

Par 19 voix contre 14, le Conseil rejette cette proposition d'amendement;

2. L'augmentation en dépenses de l'allocation 761/332-02 subsides - Maisons des jeunes: + 11.000,00 € soit passer de 4.000,00 € à 15.000,00 €

Par 19 voix contre 14, le Conseil rejette cette proposition d'amendement;

3. L'augmentation en dépenses de l'allocation 930/331-01 - Aides à la rénovation de façades/subsides à des particuliers: + 20.000,00 € soit passer de 0,00 à 20.000,00 €

Par 19 voix contre 14, le Conseil rejette cette proposition d'amendement;

Vote global sur le budget par appel nominal;

Par 19 voix contre 14,

ARRETE

provisoirement le budget de la Ville pour l'exercice 2009 aux résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE

<u>Recettes :</u>	Exercice propre	65.262.201,43 €
	Exercices antérieurs	2.292.064,88 €
	Prélèvement	0,00 €
	Total des recettes	67.554.266,31 €
<u>Dépenses :</u>	Exercice propre	65.114.902,92 €
	Exercices antérieurs	1.118.812,19 €
	Prélèvement	105.000,00 €
	Total des dépenses	66.338.715,11 €
	Boni de l'exercice propre	147.298,51 €
	Excédent exercices antérieurs	1.173.252,69 €
	RESULTAT GENERAL	BONI 1.215.551,20 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

<u>Recettes</u> :	Exercice propre	17.077.778,50 €
	Exercices antérieurs	463.429,83 €
	Prélèvements	767.837,26 €
	Total des recettes	18.309.045,59 €
<u>Dépenses</u> :	Exercice propre	17.662.797,22 €
	Exercices antérieurs	219.119,24 €
	Prélèvements	418.127,24 €
	Total des dépenses	18.300.053,70 €
	Déficit de l'exercice propre	585.018,72 €
	Excédent exercice antérieurs	244.310,59 €
	RESULTAT GENERAL	BONI 9.001,89 €

0197 N° 05.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2009-2014 - Actualisation suite au vote du budget de l'exercice 2009.

Par 19 voix contre 14,

DECIDE

de réactualiser le plan quinquennal de gestion 2007-2012 approuvé le 29 octobre 2007, et en arrête les nouveaux résultats 2009-2014 dans le tableau de bord, suite au vote du budget de l'exercice 2009.

0198 N° 06.- ZONE DE POLICE - Exercice 2009 - Dotation communale - Fixation.

Par 19 voix contre 11 et 3 abstentions,

CONFIRME

l'inscription au budget communal 2009 de la somme de 6.861.373,40 € représentant la part de la Ville dans le déficit résultant du budget 2009 de la Zone.

0199 N° 07.- LA MAISON VERVIETOISE DES SPORTS, A.S.B.L. - Budget 2009 - Approbation.

Par 30 voix et 3 abstentions,

APPROUVE

le budget 2009 (résultat: 1,00 €) de l'A.S.B.L. "La Maison Verviétoise des Sports".

0200 N° 08.- LA MAISON VERVIETOISE DES SPORTS, A.S.B.L. - Plan de gestion 2010-2014 - Approbation.

Par 30 voix et 3 abstentions,

APPROUVE

le plan de gestion 2010-2014 de l'A.S.B.L. "La Maison Verviétoise des Sports".

M. DESAMA, Bourgmestre-Président;
Milles LEJEUNE, TARGNION, MM. ISTASSE, BREUWER, NYSSSEN, Mme VOISIN-DUPUIS, MM. MOSON, BOTTERMAN, Echevins et Echevines;
M. DELVILLE, Président du C.P.A.S.;
MM. HALLEUX, DELOBEL, DUKERS, LEGROS, ELSSEN, DETHIER, REIP, VAN DE WAUWER, Mme POLIS-PIRONNET, MM. AYDIN, CANTELLA, Mme CARIS-THONNART, M. WATHELET, Mlle TROISFONTAINES, MM. EL HAJAJI, SMEETS, CARTON, PIFANCE, BEN ACHOUR, PIRON, Milles GILSON, LAMBERT, MM. HAMDINI, DEGEY, MESTREZ, Mme REUL-MINGUET, Mlle CELIK, Conseillers et Conseillères.
M. DEMOLIN, Secrétaire.

0201 N° 09.- ROYAL BASKET CLUB VERVIERS-PEPINSTER, A.S.B.L. - Budget annuel 2008-2009 - Approbation.

M. le Secrétaire sort pour ce point; il est remplacé par M. HALLEUX;

Entendu l'intervention de M. HALLEUX, Conseiller communal, qui motive l'abstention du C.D.H.;

Par 19 voix et 14 abstentions,

APPROUVE

le budget annuel 2008-2009 de l'A.S.B.L. "Royal Basket Club Verviers-Pepinster".

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 22 HEURES 25.

Est approuvé, en cette séance du 25 mai 2009, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

Le Secrétaire,

Le Président,

P. DEMOLIN

C. DESAMA

